

Pays du Grand Briançonnais
des Ecrins au Queyras

Charte Forestière de Territoire

« Construire Ensemble un projet forestier »

Deuxième Comité de Pilotage

- Eyglieys, le 4 décembre 2008 -

Pays du Grand Briançonnais
des Ecrins au Queyras

Ordre du jour :

Objectifs :

- présenter et discuter les éléments de diagnostic recueillis,
- amener les enjeux liés à nos espaces forestiers,
- ouvrir sur les thèmes prioritaires pour le territoire.

I. Eléments de cadrage	<input type="checkbox"/>
II. État - Avancement	<input type="checkbox"/>
III. Synthèse des éléments du diagnostic	<input type="checkbox"/>
IV. Les enjeux identifiés	<input type="checkbox"/>
V. Echéances	<input type="checkbox"/>

Pays du Grand Briançonnais
des Ecrins au Queyras

I. Eléments de cadrage

Définies par la loi forestière de 2001
 Objectif : intégrer la forêt et le bois dans les politiques de développement local

La Charte Forestière de Territoire est :
A l'initiative des acteurs locaux
Une démarche partenariale
Une politique forestière

90 CFT en France : près de 4 000 communes.
 Réseau national animé par la FNCOFOR

17 CFT en PACA, 13 en cours d'élaboration et 8 en projet
 Réseau alpin des chartes forestières de territoire

La Charte forestière du Pays, au cœur de l'Arc Alpin

II. Etat d'avancement

Après 9 mois de consultation et de concertation, le document de diagnostic a été élaboré.

Le document de diagnostic rassemble :

- Les données concernant la description de l'espace forestier du Pays - risques naturels, occupation des sols, évolution des milieux, la forêt, la filière bois, l'agriculture, l'activité cynégétique et de loisir, ...
- Des dires d'acteurs ;
- Une présentation synthétique des points forts et des faibles / des opportunités et des menaces .
- Formulation des enjeux .



III. Synthèse des éléments du diagnostic

Occupation des sols

- Les milieux dits naturels sont très largement dominants 97% de la superficie du Pays dont 30% de surfaces forestières ;
- Fermeture des milieux [landes et zones pâturées d'intersaisons] par la forêt ;

Etat des lieux global de la forêt

- Forte prédominance de la forêt publique
- Surface Boisée de 58 000 ha et surface boisée de production 46 000 ha
- Stade mature, voire avancé dans certains cas de la forêt
- Absence presque totale de feuillus et Prépondérance très forte du Mélèze
- Forêt qui est très largement sous exploitée

Etat des lieux global de la forêt

- Qualité des bois peut être considéré comme hétérogène
- Les bois partent majoritairement en Italie alors que la seconde transformation importe du bois extérieur [20% de l'approvisionnement]
- Le réseau de piste de desserte est plutôt satisfaisant [ressource ligneuse non desservie et donc non exploitée]
- Le travail du bois, une activité traditionnelle ;
- Forte concentration d'entreprises de la filière bois [190 entreprises] ;
- Source d'emploi local à dominante saisonnière ;
- Les collectivités du territoire sont moteur d'une dynamique dans l'utilisation et le développement de chaufferies bois et de réseaux de chaleur

La forêt, un espace récréatif

- Les forêts accueillent de multiples activités, leurs fréquentations augmentent ;
- L'impact des pressions exercées sur la forêt par les différentes activités [ski hors piste, activités motorisées, ...] provoque tout un ensemble de dommages sur les milieux forestier et naturel ;
- D'autres activités, axées sur la pédagogie et l'éducation à l'environnement et au développement durable, se développent ;

Pratiques rurales en forêt

- L'agriculture est dominée par l'élevage [trois quarts des exploitations agricoles pratiquent l'élevage] ;
- Les 151 alpages occupent 1 082 422 hectares [15% de la surface est boisée] ;
- L'absence de fauche et de pâturage conduit à une modification de la végétation en faveur des espèces ligneuses;
- Les domaines pastoraux et forestiers sont aussi des lieux où s'exerce l'activité cynégétique ;
- L'activité cynégétique participe à la régulation, indispensable afin de garantir le maintien de l'équilibre agrosylvocynégétique.
- Le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique prévoit le suivi des populations mais également un suivi concerté de l'impact des cervidés au milieu forestier.

Pays du Grand Briouzaonnais
des Eaux au Queyras

Les opportunités et les menaces du territoire forestier :

Pour le développement économique :

opportunités

- Une forte demande extérieure pour participer à des actions d'éducation à l'environnement ;
- Les contrats type MAE pour pérenniser le travail d'ouverture des milieux ;
- Le dynamisme des filières énergie bois dans le Département et la Région ;
- Volonté des partenaires financiers de mettre en place un schéma de desserte forestier.

menaces

- Dimension mondialisée du marché du bois ;
- Le développement d'activités susceptibles de provoquer des conflits d'usage (activités motorisées, cueillette...)

Pour les politiques d'aménagement :

opportunités

- Les différentes politiques forestières au niveau départemental, régional, national et européen ;
- Nouveau Schéma Régional d'Aménagement (pour les forêts communales) conforme aux attentes du territoire en termes de multifonctionnalité.

Pays du Grand Briouzaonnais
des Eaux au Queyras

Pour l'environnement :

opportunités

- De nouvelles opportunités liées au changement climatique ;
- Volonté de stocker le carbone et de limiter les émissions de gaz à effet de serre favorise l'essor d'un marché de la maison en bois ainsi que le recours au bois dans la construction ;
- La demande en énergies renouvelables afin de réduire les émissions de GES.

menaces

- Fermeture des landes, du bocage et des zones pâturées d'intensivisation par la forêt ;
- Le réchauffement climatique induit des évolutions des milieux, des changements d'étages de certaines essences forestières et de la concurrence entre espèces.
- Toutes les variétés d'essences floristiques sont à prendre en compte, il n'y a pas que la biodiversité remarquable qui est à protéger. La menace sur la biodiversité ordinaire est aussi présente dans un contexte de changement climatique.

Autre facteur extérieur au territoire qui peut être classé à la fois en tant qu'opportunité et menace concerne la nouvelle norme « marquage CE ». Cette dernière devrait permettre de conquérir de nouveaux marchés mais elle va engendrer une importante charge financière pour les petites scieries de montagne.

Pays du Grand Briouzaonnais
des Eaux au Queyras

V. Les enjeux identifiés

A.] Espace Récréatif

- Connaissance et gestion raisonnée de la fréquentation en forêt (APN et S, activités motorisées de loisirs, ski hors piste) ;
- Développement des activités pédagogiques et d'éducation à l'environnement et au développement durable ;
- Diffusion des connaissances sur les milieux naturels, accueil et information des divers publics en forêt ;

B.] Economie locale

- Adaptation et création d'outils prenant en compte la demande [2nde transformation locale] ;
- Soutien et aide au développement des entreprises artisanale ;
- Mobilisation des bois, exploitation (PAT, schéma de desserte...)] ;
- Transmission - reprise ;
- Utilisation du bois locaux dans la construction
- Communication intra filière bois.

Pays du Grand Briouzaonnais
des Estués au Queyras

C.] Biodiversité et Paysages

- Maintien de la biodiversité, notamment dans un contexte de changement climatique ;
- Maintien des milieux ouverts ;
- Gestion durable des forêts ;
- Veille sur les effets du changement climatique.

D.] Risques naturels

- Renouvellement des peuplements anciens des forêts de protection ;
- Entretien des ripisylves

E.] Pratiques rurales

- Soutien à l'activité pastorale ;
- Maintien de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique.

F.] Enjeux transversaux

- Information et sensibilisation sur la multifonctionnalité de la forêt ;
- Mobilisation et concertation de l'ensemble des acteurs ;
- Soutien à l'ensemble des initiatives permettant une meilleure gestion du foncier ;
- Maintien du mélèze ;
- Animation dans le temps de la Charte ;

Pays du Grand Briouzaonnais
des Estués au Queyras

IV. Echéances

Phase 2 : Définition des orientations stratégiques

Objectifs :

- Débattre entre acteurs du territoire autour des thèmes arrêtés par le 2nd copil
- Définir les orientations stratégiques de la Charte Forestière de Territoire
- Définir les grandes lignes d'actions à mener à court terme, à moyen terme et à long terme

La méthode :

Mise en place de groupes de travail
Des échanges entre groupes + des contacts directs

Le Comité de Pilotage validera ensuite ces orientations décrites par thème et fixera les priorités

Phase 3: Plan d'Action Pluriannuel

Objectif :

- Etablir un plan d'action pluriannuel comprenant un planning détaillé des actions décidées et des échéanciers budgétaires, avec une identification des financements pour sa mise en œuvre

La méthode :

Organiser des groupes de travail thématiques afin de recueillir et sélectionner les actions dans le cadre de chaque orientation retenue, rechercher les structures adéquates qui assumeront la charge de mener à bien ces actions, établir un coût prévisionnel de chaque action, évaluer les actions prioritaires en fonction d'un cahier des charges.

Pays du Grand Briouzaonnais
des Estués au Queyras

Retro-planning

	Jan-08			Avril-08		Jun-08
Orientations et stratégie						
<i>Comité de pilotage</i>						
Rédaction plan d'actions						
Finalisation du document Charte Forestière (rédaction)						
<i>Comité de pilotage</i>						
Demande d'arrêt du périmètre de la CFT par la préfète (reconnaissance)						
<i>Signature de la Charte</i>						
